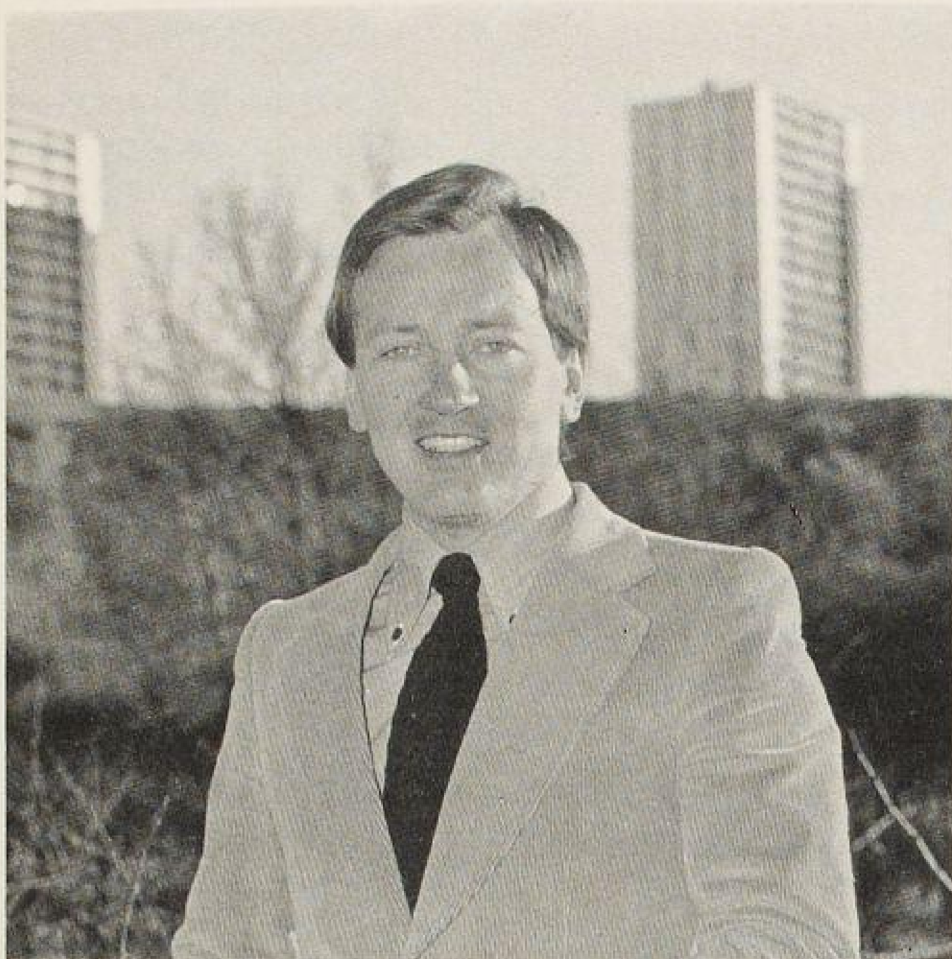


République Française — Département de l'Hérault
Elections législatives de mars 1978
2e circonscription Montpellier/Lodève

J.-JACQUES PONS MAJORITÉ

APPEL DE JEAN-JACQUES PONS

Je remercie profondément toutes celles et tous ceux qui m'ont fait confiance. Leur témoignage me touche vivement. Je remercie aussi les électrices et les électeurs qui, préférant au premier tour d'autres candidats, ont ainsi refusé leurs voix au député sortant en sanctionnant son inefficacité.
Un élan est créé, une espérance existe : celle du renouveau et du changement pour l'Hérault. Je ne la décevrai pas.

Aidez-moi, vous qui êtes les supporters de l'ensemble de la Majorité.
Appuyez-moi, vous qui, peut-être par résignation ou mécontentement avez voté pour l'opposition dont le candidat devient l'otage du parti communiste. Vous n'avez jamais voulu la société qui étouffe l'homme que vous imposera mon adversaire.
La force de progrès et de justice sociale est en marche. Elle répond à nos aspirations essentielles.
Rassemblons-nous. Unissons-nous car ensemble nous gagnerons.

Je compte sur vous. Bien sincèrement.

Jean-Jacques PONS;
Conseiller Général de l'Hérault.

UN ÉLU AU SERVICE DE TOUS

Jean-Jacques PONS est né il y a 30 ans à Montpellier d'une famille liée au monde agricole. Marié, il est père de 2 fils âgés de 2 ans et de 5 ans.

Il a obtenu plusieurs diplômes juridiques et économiques à l'issue de solides études universitaires.

A 22 ans, il devient **avocat** et se crée une place de choix dans sa profession.

A 23 ans, il est élu **conseiller municipal de Montpellier** dans l'équipe de **F. DELMAS** qui,de 1971 à 1977,lui confie d'importantes responsabilités au service des Montpelliérains notamment la délégation des travaux publics.

Il est le plus jeune conseiller municipal d'une ville française avant de devenir le benjamin du conseil général.

A 26 ans, en septembre 1973, il est élu **conseiller général.** Réélu en mars 1976, il est **vice-président de la commision des travaux publics** et se consacre à la situation économique et sociale.

Membre du bureau national de la fédération des Associations d'élus locaux, secrétaire national de l'une des principales formations de la Majorité, Jean-Jacques PONS est un élu dévoué qui a fait ses preuves, un homme neuf et une personnalité prise au sérieux qui a l'audience nécessaire pour assurer le renouveau de l'Hérault.

UN RESPONSABLE VITICOLE A VOS CÔTÉS

L'engagement de Bernard NADAL comme suppléant de Jean-Jacques PONS confirme la volonté de renouveau et de défense de la viticulture qui marque sa candidature. B. NADAL est né il y a 30 ans à Claret, viticulteur Héraultais à Lauret et Valflaunès, il exploite une propriété familiale. Il exerce d'importantes responsabilités dans le monde agricole et au sein de la coopération en tant que responsable à la cave coopérative de Valflaunès, et dans un important groupement de producteurs. Il a toujours défendu avec courage la viticulture méridionale. Avec J.-J. PONS, il continuera avec de meilleures possibilités d'action.

Maire de Lauret depuis un an, il est l'un des plus jeunes maires de France, et connaît parfaitement les problèmes des communes rurales.

UN BILAN POUR LA FRANCE

L'action au service des Français a atteint les principaux domaines : l'économie, la santé, le travail, la justice, l'éducation, les problèmes sociaux, l'agriculture, le commerce et l'artisanat, la qualité de la vie.

Elle a attaqué la crise économique internationale pour permettre le redressement qui s'amorce.

Elle a pris en considération les difficultés de toutes les catégories sociales : les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les rapatriés dont l'indemnisation reste à parfaire.

Notre pays est devenu une nation forte, qui supporte la compétition par ses équipements : les autoroutes, les télécommunications, les logements, les équipements sociaux et scolaires.

Ce fut possible parce que nous sommes indépendants, que nous bénéficions d'institutions efficaces et d'une diplomatie ouverte assurant le rayonnement de la France.

Les objectifs d'action que propose la Majorité vont dans ce sens.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

UNE ACTION POUR LA RÉGION

D'autres méthodes, d'autres initiatives sont nécessaires pour le renouveau de l'Hérault, dominé depuis 33 ans par la coalition socialo-communiste. Il s'agira d'actions différentes de celles de l'actuel député, dont le travail législatif s'est limité à l'admission d'un cinquième cépage pour les vins doux naturels, la protection du nom d'une variété de jus de fruits et à une proposition de loi sur la qualité des truffes de la vallée du Rhône.

Une autre dimension est nécessaire :

— pour sauvegarder la viticulture méridionale en imposant une loi unique. A défaut de la suppression de la chaptalisation, cette loi unique résultera d'une proposition de loi, que nous déposerons, contrairement à l'actuel député et permettra aux viticulteurs méridionaux d'être à égalité et de recourir au sucrage pour s'assurer un revenu décent. La politique de qualité justifiera une limitation des rendements à l'hectare (autour de 100 hecto), et une interdiction de chaptaliser les vins inférieurs à 8,5° pour éviter une surproduction néfaste.

— pour défendre les productions fruitières, maraîchères, arboricoles, celles des raisins de table, qui en cas de besoin, pourront être vinifiés sans limitation, les ressources de l'économie de montagne et de l'élevage, trop longtemps oubliées.

— pour s'opposer à tout élargissement du Marché Commun. Le Parti Socialiste dans un récent rapport au Parlement Européen, approuve l'entrée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal ainsi que l'un de ses leaders, M. PISANI l'a confirmé il y a quelques mois à St-André-de-Sangonis avec M. SÉNÈS. Depuis 3 ans, le Président de la République et le Gouvernement refusent l'entrée de ces pays dans le Marché Commun. Le Premier Ministre, le 2 mars 1978 à Montpellier, a confirmé cette opposition. Choisissons une majorité de parlementaires qui, comme Jean-Jacques PONS, s'y opposeront.

LE REFUS DE L'ÉCHEC SOCIALO-COMMUNISTE

La Majorité, c'est l'évolution vers le progrès.

A l'inverse, la démagogie socialo-communiste débouche sur une société de contrôles et de contraintes qui restiendra notre liberté individuelle par le contrôle du placement des salariés, celui du lieu d'implantation des logements, le contrôle des travailleurs sur l'entreprise, le contrôle des investissements, de la distribution du crédit...

La société qui sortirait de l'application du programme commun serait une société de bureaucratie oppressante avec des conséquences incalculables sur le délabrement de l'économie nationale et par voie de conséquence sur notre niveau de vie.

Les propositions les plus alléchantes : créations de 500 000 emplois par an, construction de 600 000 logements sont, aux dires unanimes des experts, irréalistes et non chiffrés. Elles détournent l'espérance de ceux qui pourraient y croire. Elles préfigurent la désillusion parfois violente qui suivrait pour eux l'arrivée de la gauche socialo-communiste au pouvoir.

Un tel échec ne peut être accepté.

Les nationalisations excessives, l'autogestion généralisée, la limitation des libertés, les offices fonciers cantonaux qui auraient la main mise sur l'agriculture, sont un modèle à rejeter.

DES OBJECTIFS POUR DEMAIN

Une solidarité plus grande, compatible avec notre Société de liberté doit permettre :

— la sécurité des Français en maîtrisant la violence, le chômage, la maladie et les risques de la vie moderne,

— la solidarité entre les Français en sauvegardant la famille, grâce aussi bien aux prestations familiales qu'au complément familial, qui s'y ajoute et assurera en 1979 avec la création d'un revenu familial minimum, un montant de 3 500 F pour une famille de 3 enfants.

Cette solidarité doit se fonder pour la Majorité, sur des mesures de justice sociale, telles pour les personnes âgées, que l'extension de l'allocation logement et la fixation du minimum social à 30 F par jour, dont le montant sera porté à 40 F en 1979.

— l'affirmation d'une nouvelle qualité de vie, respectant les droits des consommateurs, restaurant la nature, dont le développement industriel ou urbain ne doit pas nous déposséder, tant la sauvegarde du milieu naturel est indispensable à l'amélioration du cadre de vie, ouvrant la culture sur la vie pour en faciliter l'accès à chacun.

— la défense de notre liberté, menacée par l'idéologie socialo-communiste et en premier, la liberté de l'enseignement.

- ***Le changement et le renouveau sont possibles***
- ***Dites* non *à l'aventure***
- ***Dites* oui *à la France***
- ***Le choix est clair***

Votez : **Jean-Jacques PONS**
Conseiller Général
et
Bernard NADAL
Maire de Lauret

Candidats de la Majorité et de tous les démocrates.



B. NADAL

Imprimerie DEHAN - Montpellier

Sciences Po / fonds CEVIPOF